

# Soins à dispenser après votre intervention de chirurgie plastique

D<sup>r</sup> \_\_\_\_\_

# Soins à dispenser après votre intervention de chirurgie plastique

- Après une chirurgie de la main, gardez votre main élevée, au-dessus du niveau du cœur, durant 24 à 48 heures pour réduire la douleur et l'enflure. Continuez à bouger les doigts.
- Vous pourriez ressentir de l'inconfort quand l'engourdissement s'estompera. Habituellement, des comprimés Tylenol® (acétaminophène) ou Advil® (ibuprofène) peuvent aider.

## Soins des points de suture

- Si vous avez un pansement, gardez-le et tenez-le au sec durant \_\_\_\_\_ jours.
- Vous pourrez ensuite l'enlever et laver la région touchée chaque jour, doucement, avec du savon et de l'eau courante.
- Ne frottez pas la région touchée.
- Achetez un petit tube d'onguent Polysporin® (pas la crème) ou Vaseline®. Vous n'avez pas besoin d'ordonnance. Appliquez l'onguent sur la suture une ou deux fois par jour. Lavez la région pour enlever le vieil onguent avant d'appliquer le nouveau.
- Recouvrez la région d'un pansement Band-Aid®.

## **Suture effectuée au moyen des bandelettes Steri-Strip<sup>MC</sup>**

- Gardez la région au sec durant 24 heures.
- Après 24 heures, vous pouvez mouiller la région et l'assécher en tapotant. Laissez les bandelettes Steri-Strip<sup>MC</sup> jusqu'à ce qu'elles retroussent et tombent d'elles-mêmes, ou pendant \_\_\_\_\_ jours.
- Deux semaines après le retrait de la suture, commencez à masser votre cicatrice avec de la crème hydratante. Cela aidera à adoucir et aplanir le tissu cicatriciel.

**Vous avez des questions? N'hésitez pas à les poser. Nous sommes là pour vous aider.**

## Problèmes

- S'il y a un saignement sous le pansement, utilisez votre autre main pour exercer une pression constante en appuyant fermement sur le pansement de 10 à 15 minutes.
- Si le site de l'incision (cicatrice) devient rouge, enflé et sensible, il pourrait être infecté.
  - › **Si vous craignez d'avoir une infection ou un autre problème urgent, prenez les mesures suivantes jusqu'à ce que vous puissiez obtenir de l'aide.**

1. Appelez au cabinet de votre chirurgien durant les heures normales de travail.

D<sup>r</sup> \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

2. Consultez votre médecin de famille.
3. Appelez au 811.
4. Rendez-vous au service des urgences le plus près.

## Plan de suivi

- Consultez votre médecin de famille dans \_\_\_\_\_ jours pour l'enlèvement des points de suture.
- Vos points de suture n'ont pas besoin d'être enlevés; ils vont disparaître (fondre) d'eux-mêmes.
- Consultez le Dr \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ à la clinique de chirurgie plastique au 4<sup>e</sup> étage de l'édifice Halifax Infirmary. Utilisez l'entrée de la rue Robie. Inscrivez-vous à la réception, puis allez à gauche pour vous rendre à la salle d'attente. Si vous devez **changer** votre rendez-vous, appelez la clinique au 902-473-7518.



### **Vous avez besoin d'autre information?**

Trouvez cette brochure et toutes nos autres ressources à l'intention des patients ici :

<http://library.nshealth.ca/PatientGuides>

Communiquez avec la bibliothèque publique de votre région pour obtenir des livres, des vidéos, des magazines et autres ressources. Pour plus d'informations, consultez le <http://library.novascotia.ca/fr>.

*La Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse fait la promotion d'un environnement sans fumée, sans vapeur et sans parfum. Prière de ne pas utiliser de produits parfumés. Merci.*

**Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse**

*[www.nshealth.ca](http://www.nshealth.ca) (en anglais seulement)*

*Préparation : Chirurgies mineures, QEII Halifax ©*

*Conception : Services de bibliothèque de la Régie*

Les renseignements contenus dans la présente publication sont fournis à titre d'information et d'éducation seulement. L'information ne remplace pas les conseils médicaux ou les soins de santé offerts par un fournisseur de soins de santé. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé.

FF85-1797 Création : février 2017

Les renseignements contenus dans la présente publication sont mis à jour tous les trois ans ou au besoin.